

FICHE TECHNIQUE

Formation fédérale	Brevet Fédéral Niveau 1 de Marche Nordique
Date	02 et 03 avril 2022
Lieu	Villes sur Auzon (84570) - Salle à préciser lors de la convocation
Formatrice	Thierry ROULLAND
Objectifs	Les bénévoles formés seront capables de promouvoir la marche nordique et de mener un groupe de personnes en bonne santé sur un parcours adapté. Ils maîtriseront parfaitement la technique du niveau « santé » et seront capables d'expliquer la différence entre les 3 niveaux (santé, fitness et sport). Ils seront en capacité de gérer un groupe hétérogène. Ils maîtriseront également les séquences d'échauffement au début de la séance et les étirements à la fin.
Prix	Licencié FNSMR : 180 euros Non licencié FNSMR : 200 euros Le prix comprend : La formation pédagogique (2 jours) et les repas de midi
Programme	En amont de la formation : Le tronc commun est envoyé aux stagiaires par voie électronique : En vue de l'évaluation par QCM remis après la formation En présentiel (02 et 03 avril 2022) : 16 heures de formation (8 heures / jour) Contrôle continu sur les aspects techniques. Mise en situation lors des deux jours de formation avec évaluation.
Matériel à prévoir pour la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Chaussures de randonnée - Tenue de sport adaptée à la météo, casquette, lunettes de soleil - Bloc-notes et stylo - Vos bâtons de marche nordique (Sauf si réservés lors de votre inscription)

PSC1	L'obtention d'un certificat de PSC1 est obligatoire pour valider le Brevet Fédéral. Ce diplôme <u>doit dater de moins de 4 ans</u> . Pour ceux qui ont validé le PSC1, merci de nous le faire parvenir en amont (par scan) ou le jour de la formation. Il est possible de réaliser cette journée après la formation si nécessaire.
Heure de RDV	Samedi 08h30 accueil des participants + collation Samedi 09h00 début de la formation Dimanche : 8h30 accueil et début de la formation Dimanche : 17h30 fin de la formation
Inscriptions	Avant le 18 mars 2022 Les inscriptions se font par ordre de réception des dossiers complets accompagnés du règlement. MAXI 12 participants
Nature et validation de la formation	La formation correspond à la partie technique et pédagogique du Brevet Fédéral 1 – Marche Nordique FNSMR. Le Brevet Fédéral 1 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque la totalité de la formation sera effectuée : diplôme PSC1 (premier secours) et validation du Tronc commun 1.
Prérequis	La formation s'adresse à des marcheurs nordiques ayant déjà une pratique personnelle d'une saison minimum qui souhaitent s'impliquer dans l'animation de leur club ou dans un projet de création d'un club ou d'une section de marche nordique. <ul style="list-style-type: none"> - Avoir 16 ans minimum au moment de la formation - Obtention d'une certification PSC1 de moins de 4 ans
<p>Il est important de savoir que le Brevet fédéral permet d'encadrer l'activité au sein de son association à titre bénévole et non à des fins commerciales.</p> <p>En aucun cas, l'animateur ne peut être rémunéré avec ce diplôme (sauf s'il détient un diplôme d'éducateur sportif par exemple).</p>	
Renseignements	Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur 4, cours de la République – 13350 CHARLEVAL Tél : 06 21 94 36 40 - 04 42 28 40 38 Courriel : paca@sportrural.fr Site : paca.sportrural.fr